



Agence de Services et de Paiement

Le président directeur général

Décision n° 2018/ 43 /PDG
portant délégation de signature

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Vu l'ordonnance n° 2009-325 du 25 mars 2009 relative à la création de l'Agence de services et de paiement et à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer,
Vu le décret n° 2009-340 du 27 mars 2009 relatif à l'Agence de services et de paiement, à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer et à l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer,
Vu le décret du 22 octobre 2015 portant nomination de M. Stéphane LE MOING, Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Décide

Article 1^{er} : concernant les documents ayant une incidence financière relevant de la **Direction régionale Centre – Val de Loire**, délégation permanente de signature est donnée à :

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Michel BERRE	Directeur régional	- Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et à exécuter les marchés signés par la Direction générale - Certifier les services faits, les factures et les indus - Signer les ordres de mission et certifier les frais de déplacement
Jean-Luc GUYOUX	Directeur régional adjoint	- Liquider toute pièce de dépense et de recette - Signer les conventions et marchés - Ordonnancer les aides agricoles

Délégués de signature	Fonctions exercées	Capacités
Isabelle YVERNAULT	Cheffe de service de gestion des aides	- Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et à exécuter les marchés signés par la Direction générale - Certifier les services faits, les factures et les indus - Certifier les frais de déplacement - Liquider toute pièce de recette - Liquider les aides
Stéphanie MATHE	Adjointe à la Cheffe de service de gestion des aides	- Certifier les services faits, les factures et les indus - Liquider les aides
Bernard ELAUDAIS	Adjoint au Chef de service des contrôles	- Certifier les services faits, les factures et les indus - Liquider les aides agricoles
Stéphanie PICQUOT	Responsable administrative et financière	- Certifier les services faits, les factures et les indus - Certifier les frais de déplacement
Martine QUAILE	Agent d'accueil / gestionnaire	- Certifier les frais de déplacement
Philippe MAZUR	Correspondant informatique	

Article 2 : concernant les documents sans incidence financière relevant de la **Direction régionale Centre – Val de Loire**, délégation permanente de signature est donnée à :

Délégués de signature	Fonctions exercées	Capacités
Michel BERRE	Directeur régional	- Signer les correspondances ou documents relevant de la direction hors courrier parlementaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire
Jean-Luc GUYOUX	Directeur régional adjoint	- Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire
Isabelle YVERNAULT	Cheffe de service de gestion des aides	<i>En cas d'empêchement du Directeur régional :</i> - Signer les correspondances ou documents relevant de la direction hors courrier parlementaire
Stéphanie MATHE	Adjointe à la Cheffe de service de gestion des aides	- Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire <i>En cas d'empêchement de ses supérieurs hiérarchiques et dans son domaine de compétence :</i> - Signer les correspondances ou documents relevant de la direction hors courrier parlementaire
Bernard ELAUDAIS	Adjoint au Chef de service des contrôles	<i>En cas d'empêchement de leurs supérieurs hiérarchiques et dans leur domaine de compétence :</i> - Signer les correspondances ou documents relevant de la direction hors courrier parlementaire
Isabelle BROCCHI	Cheffe de secteur emploi, aide personnalisée de retour à l'emploi, liquidation judiciaires - redressements judiciaires	
Sandrine GAUTHIER	Cheffe de secteur emploi, aide personnalisée de retour à l'emploi, liquidation judiciaires - redressements judiciaires	
Carole LENORMAND	Cheffe de secteur rémunération, NACRE, bourses sanitaires et sociales	
Marie-Claire NIAF	Cheffe de secteur rémunération, NACRE, bourses sanitaires et sociales	
Olivia GILLET	Cheffe de secteur développement rural	
Stéphanie PICQUOT	Responsable administrative et financière	

Article 3 : La présente décision remplace toute décision antérieure.

Elle prend effet à compter du 1^{er} février 2018.

Fait à Limoges,

le **31 MAI 2018**

M. le Président Directeur Général (original)

Ampliation :

M. l'Agent Comptable

Copies :

M. Michel BERRE

M. Jean-Luc GUYOUX

Mme Isabelle YVERNAULT

Mme Stéphanie MATHE

M. Bernard ELAUDAIS

Mme Isabelle BROCCHI

Mme Sandrine GAUTHIER

Mme Carole LENORMAND

Mme Olivia GILLET

Mme Stéphanie PICQUOT

Mme Martine QUAILE

M. Philippe MAZUR

Mme Marie-Claire NIAF

DRH

DFJL

Le Président Directeur général



Stéphane LE MOING